

10 JAN. 2020

ARRIVÉE

Enedis - Cellule AU - CU

DDT 18
SERVICE URBANISME
6 PALCE DE LA PYROTECHNIE
CS20001
18000 BOURGES

Téléphone : 0970831970
Télécopie : 0247766155

Courriel : cen-are@enedis.fr
Interlocuteur : ROINSSARD JULIAN

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

Orléans CEDEX 2, le 02/01/2020

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

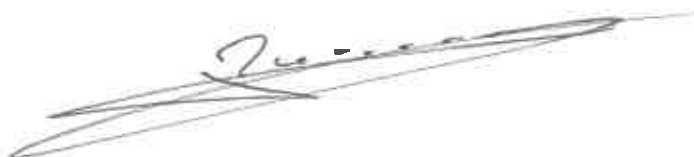
Autorisation d'Urbanisme : PC01814119B0037
Adresse : LES PETEES
18500 MEHUN-SUR-YEVRE
Référence cadastrale : Section BS , Parcelle n° 122-125-126-127-128-129
Nom du demandeur : NASS XAVIER

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

JULIAN ROINSSARD

Votre conseiller



Arrivé

08 JAN. 2020

Mission accompagnement
des territoires

1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

